



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation à Alep

Question au Gouvernement n° 1194

### Texte de la question

#### SITUATION À ALEP

**Mme la présidente** . La parole est à M. Arnaud Saint-Martin.

**M. Arnaud Saint-Martin** . Depuis le 6 janvier, à Alep, les attaques de l'armée syrienne contre les Forces démocratiques syriennes – à dominante kurde – ont fait au moins 105 morts. Entre 130 000 et 150 000 personnes ont été déplacées de force. Ces attaques visent à la dékurdification de certains quartiers d'Alep et à la destruction des structures démocratiques locales.

Enlèvements et demandes de rançon, exécutions par des milices islamistes, exactions et assassinats filmés : la situation humanitaire et politique est dramatique et inflammable. La presse est empêchée, les organisations humanitaires sont prises pour cibles. La rupture des négociations et l'escalade des hostilités, engagée depuis Damas par Ahmed al-Charaa – alias al-Joulani –, avec le soutien militaire de la Turquie, menace gravement la sécurité régionale. L'armée syrienne a exigé que les forces kurdes qui contrôlent une zone à l'est d'Alep « se retirent vers l'est de l'Euphrate ». Il s'agit d'un échec de la communauté internationale et nous ne pouvons pas fermer les yeux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Il faut agir pour la paix en Syrie, pour le vivre-ensemble entre les communautés kurdes, arabes et syriaques, tel qu'il est promu au Rojava par l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie. Les premières négociations amorcées le 10 mars 2025 prévoyaient la participation du peuple kurde aux nouvelles instances du gouvernement de transition syrien, après la chute de Bachar al-Assad en décembre 2024. Le chaos en cours y fait obstacle. Il est urgent d'intervenir pour protéger les Kurdes, alliés fidèles de la France depuis 2014 dans la lutte contre l'organisation État islamique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS.)*

Nous appelons solennellement la France à convoquer une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies afin d'obtenir un cessez-le-feu immédiat, l'entrée de l'aide humanitaire et la reprise des négociations politiques. Nous vous demandons également d'intervenir diplomatiquement pour permettre l'entrée d'observateurs internationaux et de journalistes indépendants dans les quartiers d'Alep placés sous blocus. Enfin, nous vous demandons d'œuvrer activement à la relance des négociations et de faire de la France la garante d'une solution politique durable vers et pour la paix. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont plusieurs députés se lèvent. – Mme Danielle Simonnet applaudit également.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot**, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Merci d'avoir soulevé cette question qui touche à un point central pour la stabilité de la région et pour nos intérêts en matière de sécurité. Nous avons accueilli favorablement le retour au calme relatif à Alep après les affrontements entre les Forces démocratiques syriennes – c'est-à-dire les forces kurdes – et les forces syriennes, qui ont fait une centaine de morts et de très

nombreux déplacés. Nous avons activement contribué à ce retour au calme par la médiation que nous avons conduite au plus haut niveau, en parallèle des États-Unis : le président de la République s'est lui-même impliqué pour faire passer des messages aux deux parties.

Ce point est essentiel et a dicté l'engagement de la France depuis la chute du régime sanguinaire de Bachar al-Assad, il y a un peu plus d'un an. Pourquoi ? D'abord parce que de la capacité de la Syrie nouvelle à intégrer les Kurdes, ainsi que les autres communautés, dépendent la stabilité et la souveraineté futures de la Syrie. Ensuite parce que, vous l'avez rappelé, les Kurdes ont été nos fidèles alliés dans la lutte contre Daech – organisation qui a ensanglanté la France à plusieurs reprises. Je rappelle que dans les prisons du nord-est de la Syrie, gardé par les Kurdes, se trouvent toujours des milliers de combattants terroristes de Daech.

C'est la raison pour laquelle la négociation lancée en mars 2025 est si cruciale. Avant le début des affrontements du 6 janvier, nous avons reçu à Paris le ministre des affaires étrangères syrien pour le presser de faire des concessions. Le premier bloc de cette négociation concerne l'intégration des forces armées kurdes dans l'armée syrienne, ce qui inclut la reconnaissance de certains droits aux Kurdes. Nous allons continuer dans ce sens, en soutenant nos alliés kurdes et en poussant les deux parties à trouver une solution car chacune d'elles a, au fond, le même objectif : celui d'une Syrie forte, souveraine, à l'abri de toute ingérence étrangère. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. Arnaud Saint-Martin.

**M. Arnaud Saint-Martin** . Monsieur le ministre, vous trouverez toujours les Insoumis aux côtés de la diplomatie française *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem),...*

**Mme Blandine Brocard** . La blague !

**M. Arnaud Saint-Martin** . ...pour le peuple kurde, la justice, la paix dans la région, et la mémoire des femmes yézidiennes tombées à Kobané contre Daech. *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Arnaud Saint-Martin](#)

**Circonscription** : Seine-et-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1194

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 15 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 2026